

# objectif -emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI  
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



Photo: Stéphane Gerber - Agence Bist

## Douanes

Focus sur l'office fédéral delémontain

## Rente-pont

Nouvelle prestation pour chômeurs âgés

## Switzerland Innovation Park

Ouverture de l'antenne jurassienne



Photo: Danièle Ludwig - Agence Bist

## Actualité

*L'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park dans ses locaux flamants neufs, entre Courrendlin et Delémont, sur la commune de Courroux. C'est BaselArea.swiss qui en assurera la gestion et l'animation.*

# Antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park Basel Area

**Inauguration officielle  
le 25 octobre 2019**

L'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park Basel Area, dédiée aux technologies médicales et de santé, à la santé numérique, ainsi qu'à la transformation industrielle, sera officiellement inaugurée le 25 octobre

en présence de nombreuses personnalités au campus technologique d'Innodel, au bord de la route cantonale entre Courrendlin et Delémont.

Ce jour-là, à partir de 16 h, la population dans son ensemble est cordialement invitée aux portes ouvertes.

Les personnes intéressées auront l'occasion de découvrir le parc d'in-

novation par elles-mêmes ou de participer aux visites mises sur pied tout exprès.

Lors de l'apéritif, il y aura possibilité d'échanger avec de jeunes entrepreneurs, dirigeants d'entreprises, ainsi qu'avec l'équipe responsable du parc.

[www.baselarea.swiss](http://www.baselarea.swiss)

## Préférence indigène light (PIL)

**Séance d'information pour les entreprises**

**Lieu et date :** Strate J, Delémont; mardi 22 octobre 2019, de 16 h à 18 h

**Organisation :** CCIJ, FER-Arcju en collaboration avec le Service de l'économie et de l'emploi

**Objectifs :** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, certains postes vacants doivent être communiqués en priorité aux ORP. Cette obligation d'annonce découle de l'article constitutionnel 121a institué par l'initiative « Contre l'immigration de masse », acceptée le 9 février 2014. Durant un laps de temps de 5 jours ouvrables, les employeurs ont l'interdiction de publier leurs offres d'emploi et les chômeurs inscrits bénéficient d'une primeur de l'information et d'une longueur d'avance pour postuler. Les ORP mettent également ce temps à profit pour soumettre les dossiers appropriés aux entreprises. Ce n'est qu'après ce délai que les entreprises peuvent, si nécessaire, chercher d'autres candidats via divers canaux. Ce dispositif ne concerne que les groupes de professions touchés par un chômage d'au moins 8 % au niveau national. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce seuil sera abaissé à 5 % et la liste des professions concernées actualisée.

Délai et modalités d'inscription via les sites internet:

[www.fer-arcju.ch](http://www.fer-arcju.ch) et [www.ccij.ch](http://www.ccij.ch)

## Medhop à Porrentruy a 25 ans

**Journées portes ouvertes les vendredi 25 octobre et samedi 26 octobre 2019**

L'entreprise de pratique commerciale Medhop, à Porrentruy, la plus grande de Suisse, forme aussi bien des demandeurs d'emploi provenant de l'assurance-chômage que des bénéficiaires de l'AI en reconversion professionnelle (70 à 80 stagiaires en moyenne annuelle).

Elle organise une porte ouverte vendredi 25 octobre (14 h – 16 h) et samedi 26 octobre (9 h – 16 h) à l'occasion de son agrandissement et de son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Les salles de cours ont gagné en volume et les bureaux consacrés à la pratique commerciale ont été entièrement déplacés au rez-de-chaussée, où 34 places de travail sont disponibles. En outre, à l'été 2020, le deuxième étage sera réorganisé avec une salle supplémentaire pour l'informatique (trois au total à ce moment-là) et une autre dédiée à divers cours théoriques. La fondation Medhop attend un nombreux public le 25 octobre prochain.

[www.medhop.ch](http://www.medhop.ch)

Textes: Didier Walzer



## Editorial

# Les enjeux d'un office fédéral dans le Jura

Par Didier Walzer, rédacteur responsable d'Objectif Emploi

Il s'agit d'une belle reconnaissance pour le canton du Jura. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, il accueille, et c'est une première, un office fédéral sur ses terres: en l'occurrence l'entité Alcool et Tabac de l'Administration fédérale des douanes (AFD), qui occupe 51 collaborateurs-trices. Cette antenne est sise à Delémont, route de la Mandchourie 25, au deuxième étage, dans le même bâtiment que la nouvelle Maison de l'enfance de la capitale.

Cette implantation témoigne, par ailleurs, de l'indéniable attractivité qu'exerce notre région à la fois auprès de la Confédération et de différentes entreprises actives dans plusieurs spécialités économiques. Les raisons en sont la facilité de contact avec les au-

torités, la proximité des principales infrastructures entre elles, la réserve de terrains, la qualité de vie et l'accès aisé aux principaux centres économiques helvétiques par les transports publics.

D'un point de vue jurassien, cet office fédéral permet de diversifier l'économie cantonale – un souhait appuyé du Gouvernement – en y apportant des emplois administratifs qualifiés, pour la plupart de spécialistes de douane. Accessoirement, l'entité Alcool et Tabac élargit les perspectives de formation des jeunes du cru, qui pourraient y trouver là un débouché intéressant. L'essentiel des employé-e-s de cette unité proviennent d'autres cantons, même si elle est désormais dirigée – depuis le 1<sup>er</sup> octobre – par le Delémontain, Jean-Claude Fleury!

Historiquement, notre canton a toujours passablement exporté ses forces de travail: actuellement, il compte ainsi 5500 pendulaires actifs hors du Jura. Parallèlement, environ 2500 ressortissants d'autres cantons viennent gagner leur vie ici.

A ce propos, nous avons rencontré plusieurs collaborateurs-trices de l'entité Alcool et Tabac, qui n'hésitent pas, pour certain-e-s, à traverser une bonne partie de la Suisse, quelques fois par semaine, pour venir travailler à Delémont, car ils-elles sont très attaché-e-s à leur emploi.

La satisfaction professionnelle passe, parfois, par un déplacement, plus ou moins long.

Lire pages 6-8

## Sommaire

N°42 | Octobre 2019

*« Delémont est à dimension humaine avec des habitants sympas. Il y a beaucoup de commerces et des activités diverses. »*

Elena Zurkinden, Fribourgeoise, qui pendule entre Rossens et Delémont

2

### Agenda

Séance d'information sur la préférence indigène light (PIL)

Portes ouvertes chez Medhop à Porrentruy

Inauguration de l'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park

4-5

### Rente-pont

Vers une amélioration de la sécurité sociale des chômeurs âgés

6-7-8

### La douane s'est arrêtée à Delémont

Coup de projecteur sur le seul office fédéral installé dans le canton du Jura



## Une rente-pont pour les chômeurs âgés

Le Conseil fédéral entend améliorer la sécurité sociale des chômeurs âgés. Il propose entre autres d'allouer aux personnes de plus de 60 ans ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage une prestation transitoire (rente-pont) jusqu'à l'âge de la retraite.

Les seniors durablement au chômage éprouvent souvent de grandes difficultés à retrouver du travail. Lorsqu'ils arrivent en fin de droit, ils doivent puiser dans leur fortune avant de pouvoir recourir au besoin à l'aide sociale. Ils anticipent souvent le versement de leur rente AVS, et entament leur avoir de vieillesse du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> pilier.

Entre 2011 et 2017, le taux d'aide sociale a augmenté de 47% chez les 60-64 ans en Suisse. Le Conseil fédéral entend prévenir et combattre cette situation avec différentes mesures : bilan de compétences et orientation professionnelle sans frais pour les plus de 40 ans ; meilleure certification des acquis de l'expérience professionnelle ; nouvelles mesures pour intégrer les chômeurs (conseil, coaching...), accès aux programmes de formation ou d'emploi des ORP aussi après l'arrivée en fin de droit pour les personnes de 50 ans au moins.

Ces mesures visent en premier lieu à favoriser l'employabilité des tra-

vailleurs âgés actifs dans le monde du travail ou à les y réinsérer après la perte d'un emploi. Si ces efforts de réinsertion professionnelle n'aboutissent pas, le versement d'une prestation transitoire (ou rente-pont) devrait permettre une transition sûre vers la retraite. Calculé selon la méthode appliquée pour les prestations complémentaires, son montant devrait se situer en moyenne à 3485 francs par mois pour les personnes seules et à 4600 francs par mois pour les personnes mariées.

### Conditions d'octroi

Selon le projet de loi du Conseil fédéral, les conditions pour accéder à cette prestation transitoire sont les suivantes :

- avoir épuisé ses indemnités de chômage après 60 ans.
- Avoir été assuré à l'AVS pendant 20 ans, dont 10 ans ininterrompus avant l'arrivée en fin de droit.
- Avoir réalisé, pendant ces 20 années, un revenu annuel correspondant à au moins 75% de la rente

de vieillesse AVS maximale (21'330 francs).

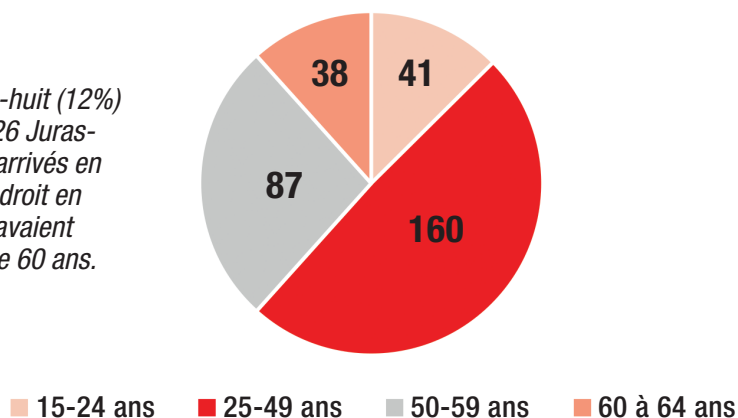
- Disposer d'une fortune inférieure à 100'000 francs pour une personne seule ou à 200'000 francs pour un couple (le bien immobilier servant d'habitation n'est pas pris en compte).
- Ne pas percevoir de rente de l'AVS.

À relever que les bénéficiaires conserveraient la possibilité – mais pas l'obligation – d'être suivis dans un ORP et de rechercher un travail. Compte tenu des conditions mentionnées, un peu plus de 5000 personnes en Suisse pourraient bénéficier, à terme, de cette prestation transitoire. Cela représente une cinquantaine de personnes à l'échelle du canton du Jura. La période de consultation relative au projet de loi du Conseil fédéral vient de se terminer. Le processus législatif se poursuit en vue d'une entrée en vigueur en 2021 au plus tôt.

Texte : Nicolas Ackermann  
et Didier Walzer

## Jura : arrivées en fin de droit en 2018

Trente-huit (12%) des 326 Jura-siens arrivés en fin de droit en 2018 avaient plus de 60 ans.



Source : SECO

## Ce qu'ils en pensent

### « Un complément sans doute nécessaire »

**Pierre-Alain Berret, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura**

« Cette mesure fait partie d'un plan d'actions en faveur d'une meilleure intégration des seniors au sein du monde du travail. Les entreprises accordent une grande importance au maintien et au développement des compétences de leur personnel, à tous les âges d'ailleurs, car elles seront confrontées ces prochaines années à un problème de relève avec le départ en retraite de la génération des baby-boomers.

Selon les projections, le nombre de retraités en Suisse aura augmenté de 60% d'ici à 2035, alors que le nombre de personnes entrant dans la vie active ne progressera que de 7%.

Il est donc nécessaire de prendre dès à présent des mesures pour promouvoir la relève, encourager une meilleure conciliation entre vie de famille et vie professionnelle et maintenir les compétences des actifs, en particulier des seniors.

Ceux-ci possèdent de l'expérience et des compétences mais, pour diverses raisons, ils ont plus de difficultés à rebondir lorsqu'ils perdent leur emploi et leur risque d'être marginalisés est également plus grand. Il est donc

logique qu'ils puissent être mieux accompagnés par les ORP et qu'ils bénéficient de mesures de formation continue.

Quant à l'idée de rente-pont octroyée – à des conditions bien précises – aux chômeurs en fin de droit de plus de 60 ans, je la vois comme un coup de pouce financier à des personnes qui ne trouvent plus leur place sur le marché du travail et qui pourront ainsi vivre dignement durant la période qui les sépare de la retraite, sans émarquer à l'aide sociale.

Cette rente-pont est donc un complément sans doute nécessaire au dispositif prévu, qui est axé à juste titre sur le maintien des compétences et l'intégration des personnes au sein du monde du travail. »

### « Un projet qui mérite d'être soutenu »

**Rémy Meury, secrétaire général du Syndicat des Enseignants et député au Parlement jurassien**

« Il est évident que l'idée de permettre aux chômeur-euse-s âgé-e-s en fin de droit de pouvoir vivre dignement en leur accordant une rente-pont est un projet qui mérite d'être soutenu. Leur éviter le recours à l'aide sociale pour survivre est fondamental. Les contours finaux du projet, après consultation et après débat parle-

mentaires, seront peut-être moins enthousiasmants.

Aujourd'hui, il est essentiel d'appréhender cette proposition en prenant en compte sa dimension humaine et sociale. Il faut imposer une reconnaissance de la société aux personnes qui ont, par leur travail, participé au bien-être général. La rente-pont est un bon moyen.

Se pose ici naturellement la question des mesures à mettre en œuvre pour permettre une plus grande employabilité des travailleur-euse-s dit-e-s âgé-e-s.

L'économie, dans sa recherche perpétuelle de profits toujours plus importants, cherche à se séparer des employé-e-s qui coûtent cher, dans des calculs à court terme, au risque de perdre des expériences à l'utilité évidente, mais à plus long terme.

Les pouvoirs publics peuvent-ils humaniser l'économie? Sans doute pas en lui faisant des cadeaux fiscaux farfelus, sans contreparties. »

### « Une mesure bien ciblée »

**Jacques Gerber, ministre de l'économie et de la santé**

« Notre canton est lui aussi touché par un chômage durable qui précarise la situation des seniors. Le Jura connaît en effet un vieillissement démographique marqué et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. A ceci s'ajoutent les réductions de prestations intervenues ces dernières années dans l'assurance-chômage, avec un report de charges sur les cantons et les communes, en matière d'aide sociale. C'est particulièrement vrai pour les seniors.

C'est pourquoi les mesures envisagées par le Conseil fédéral sont accueillies favorablement par le Gouvernement. Car les prestations actuelles en faveur des seniors au chômage ne sont pas toujours suffisantes. L'introduction d'un pont facilitant le passage de l'assurance-chômage à la retraite est bienvenue, car elle permet de combler une lacune dans notre système de sécurité sociale. »

Propos recueillis par Didier Walzer

# La douane s'est installée à Delémont

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, le canton du Jura a sur son territoire, et c'est une première, une antenne de la Confédération. La Division Alcool et Tabac, de l'Administration fédérale des douanes (AFD), s'est en effet installée dans la capitale avec une cinquantaine de collaborateurs. Comme quoi, les douaniers ne travaillent pas qu'aux passages frontières.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018, la Division Alcool et Tabac est installée au centre de Delémont (route de la Mandchourie 25) au deuxième étage d'un bâtiment flambant neuf, abritant également la Maison de l'enfance de la capitale. Il s'agit de la seule antenne de la Confédération implantée dans le Jura. Cette installation résulte de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier de la même année entre la plus que centenaire Régie fédérale des alcools (RFA) et la Section Impôt sur le tabac et la bière de l'Administration fédérale des douanes (AFD) pour former ainsi une unique division au sein de l'AFD.

Elle compte 51 collaborateurs-trices pour 47,6 emplois à plein temps (EPT). Jusqu'au début 2018, l'AFD (4300 employé-e-s au total) disposait de 110 collaborateurs dans le canton du Jura, dont 76 gardes-frontière et 34 douaniers-ères chargé-e-s de la taxation des marchandises commerciales. Désormais, ils sont près de 160.



Jean-Claude Fleury, nouveau chef de la Division Alcool et Tabac à Delémont, et Miriam Sahlfeld, qui l'a précédé.

«A Delémont, nous traitons l'imposition des produits du tabac, des spiritueux et de la bière issus de la

production indigène, indique Miriam Sahlfeld, responsable de l'antenne jusqu'à fin septembre. Nous avons également une section chargée notamment du contrôle de la publicité pour les boissons spiritueuses et de la prévention des problèmes liés à l'alcool, à laquelle nous affectons une partie de nos revenus de l'impôt sur les spiritueux.»

L'essentiel des collaborateurs-trices sont au bénéfice d'une formation, sanctionnée par un brevet fédéral de spécialiste de douane (voir encadré ci-dessous).

La division est le centre de compétences chargé d'appliquer la législation sur l'imposition de la bière, du tabac et des boissons spiritueuses. «Le champ d'activité de nos experts englobe le développement et la mise

## Profils d'emplois très spécifiques

Depuis son implantation à Delémont, la Division Alcool et Tabac, qui n'a pas d'autonomie propre, a reçu de nombreuses offres spontanées de personnes aux profils professionnels intéressants. «Malheureusement pour elles, cette entité n'engage que des personnes ayant effectué la formation de base de spécialiste de douane, explique Jean-Claude Fleury. Cette formation rémunérée dure actuellement deux ans et se suit en partie à Liestal (BL). Depuis juillet dernier, un stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale) effectue sa quatrième année pratique chez nous. Et l'idée est d'en avoir un-e chaque année.»

Par ailleurs, les locaux modernes de la rue de la Mandchourie sont utilisés pour divers cours internes de formation. Même le Gouvernement jurassien y a tenu sa séance extramuros 2019.

[www.ezv.admin.ch/ezv/fr/home.html](http://www.ezv.admin.ch/ezv/fr/home.html)

en œuvre de la législation sur le tabac et l'alcool. Ils bénéficient également de connaissances approfondies du fonctionnement des entreprises du secteur, incluant désormais le CBD, un dérivé légal du cannabis, en plein essor. Ils se rendent régulièrement sur le terrain pour soutenir et conseiller les contribuables afin que ces derniers puissent remplir leurs obligations légales avec plus de facilité, une activité prépondérante, souligne Miriam Sahlfeld. La diversité des clients est vaste – de l'agriculteur au dirigeant d'entreprise avec des dizaines d'employé-e-s.»

### Coup de pouce d'une Conseillère fédérale

«Depuis une année et demie, ce sont deux cultures d'entreprise qui cohabitent avec des collaborateurs-trices d'horizons différents: celles et ceux de l'ex-Régie fédérale des alcools, qui constituait une unité indépendante, et celles et ceux de l'AFD», explique Jean-Claude Fleury, de Delémont, qui a remplacé Miriam Sahlfeld en octobre.

Et pourquoi ce déménagement à Delémont? Les raisons sont simples: d'une part, les autorités cantonales appelaient de leurs vœux l'implantation d'un office fédéral dans le Jura; d'autre part, la Conseillère fédérale d'alors, en charge du Département fédéral des finances, Eveline Widmer-Schlumpf, dont les douanes dépendaient, a toujours témoigné sa sympathie à l'égard des régions périphériques.

Ajoutons l'aspect historique, au pays de la Damassine, du tabac (British American Tobacco – BAT, à Boncourt –, successeur de Burrus) et d'Alcosuisse, le fournisseur suisse d'éthanol.

«A ce propos, saviez-vous que, sur l'actuel parking de la poste, à Delémont, se trouvait, justement, un site de production et d'entrepôt d'éthanol, avant qu'il ne soit déplacé pour des raisons de sécurité le long des voies de chemin de fer, direction Courtételle?», sourit Jean-Claude Fleury.

## Produits de l'impôt de la Division Alcool et Tabac

**Tabac:** env. 2,1 milliards CHF  
**Alcool:** env. 300 millions CHF  
**Bière:** env. 110 millions CHF

L'antenne delémontaine se prépare-t-elle à l'avenir? Pour l'heure, son personnel tout comme l'ensemble des collaborateurs-trices s'attendent à repenser l'AFD dans le cadre du programme de transformation de la douane DaziT.

Texte: Didier Walzer  
Photos: Danièle Ludwig  
Agence Bist

## Portraits



«Je travaille à Delémont depuis le déménagement, mais auprès de la section Imposition du tabac et de la bière depuis 13 ans – ce qui fait de moi l'une des plus anciennes employées de cette dernière – et 30 ans à la douane. Le boulot me plaît beaucoup, car on touche à beaucoup de domaines. Une de mes tâches principales concerne le tabac indigène. Ce sont

### «J'ai un peu hésité à venir à Delémont»

**Agathe Migy, 50 ans, spécialiste de douane, Lucerne**

pour ces raisons que j'ai décidé de venir travailler jusqu'à Delémont. Boncourtoise d'origine, je ne suis pas trop dépaysée! Employée à 60%, j'officie depuis la maison un jour par semaine; il me reste donc deux déplacements hebdomadaires dans la capitale du canton du Jura. Soit 4 à 5 heures de déplacement par jour en train, s'il n'y a pas de retard... Cela dit, le train ne me dérange pas, cela fait 40 ans que je l'utilise, soit depuis ma quatrième année scolaire, à Porrentruy.

Cependant, il est clair que, le vendredi soir, je le sens quand même, malgré une hygiène de vie adaptée. Je n'envisage pas de me réinstaller dans le Jura, mon mari travaillant à Zoug, dans l'informatique, mon fils fréquentant l'école de commerce à Lucerne et ma fille étudiant les langues à Winterthur. J'ajoute que ma vie sociale est à Lucerne, où j'habite depuis 18 ans, une ville par ailleurs bien centrée en Suisse.»



## « La capitale du canton du Jura est à dimension humaine »

**Elena Zurkinden, 54 ans, experte en alcools, Rossens (FR)**

Au niveau de l'organisation, je dors en principe une à deux nuits dans le Jura. Et, les autres jours – je suis employée à 80% –, je prends ma voiture. Il faut compter une heure et demie de Rossens à Delémont, contre 2h40 l'aller simple en train !

Lorsque je quitte mon bureau, j'apprécie de me promener le long de la Sorne, de faire un peu de shopping.

Si je n'avais pas une famille et une maison à Rossens, je pourrais songer à m'installer à Delémont, d'autant que j'y suis plus souvent qu'à Fribourg.

La capitale du canton du Jura est à dimension humaine avec des habitants sympathiques, qui vous disent bonjour, et l'on y trouve passablement de commerces, d'activités diverses, un cinéma, bientôt un théâtre. Ce qui m'a surtout surpris, ici, c'est que les automobilistes s'arrêtent pour laisser passer les piétons!»

« Je suis d'origine tessinoise, précisément de Losone, et je m'occupe des alambics, entrepôts fiscaux, petits producteurs, agriculteurs, etc. auprès desquels je prélève la redevance.

Avant de venir à Delémont, je travaillais à Berne. Désormais, j'ai pris un appartement dans la capitale jurassienne avec un collègue. Je n'avais pas l'obligation de venir ici, car il y a plus de deux heures de trajet entre mon domicile et mon bureau. Mais si j'ai opté pour Delémont, c'est surtout en raison du travail très intéressant, que je connais bien, depuis 34 ans que je l'effectue. Je ne voulais pas exécuter n'importe quelle tâche à Berne sous prétexte d'être plus proche de chez moi.



## « Les Jurassiens sont sympas »

**Cecilia Ben-Salah, 35 ans, spécialiste prévention spiritueux, Bâle, maman d'une petite Victoire, âgée d'une année**

Au restaurant, par exemple, ils sont très accueillants, l'ambiance agréable. La différence de mentalité est marquée avec Bâle.

Un déménagement ? Je ne l'envisage pas, car la capitale du Jura est trop petite pour moi. J'ai suivi mes études à Bâle, mes meilleures amies y sont. Elles ont des maris sympas et c'est aussi bien pour mon époux, Nessim, qui travaille d'ailleurs aussi à Delémont, dans le même secteur que moi. J'ai en outre retrouvé beaucoup de connaissances à Bâle.

Quant aux déplacements, ils ne me pèsent pas du tout : j'adore m'asseoir dans le train, avoir une demi-heure à moi. Une coupure bienvenue.»

Propos recueillis par Didier Walzer

« Employée à 80%, j'effectue trois fois par semaine l'aller-retour à Delémont, hormis le jour où je fais du télétravail. Comme j'ai grandi à Genève et Lausanne, je me sens à l'aise dans le Jura.

J'habite la cité rhénane depuis mars 2018 et j'ai commencé à travailler pour l'ex-Régie fédérale des alcools, à Berne, le 1<sup>er</sup> mars 2014.

J'étais contente de venir dans le Jura, qui représentait l'occasion de vivre, en tout cas partiellement, dans une autre ville, de voir autre chose. J'ai découvert des gens vraiment sympas.

**P.P.**  
CH-2800 Delémont 1  
Poste CH SA

### IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

**Rédaction :** Didier Walzer, Nicolas Ackermann

**Impression :** Pressor SA  
Tirage : 3500 exemplaires

**Parution :** trimestrielle

**Prix :** gratuit

**Contact :** questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : [didier.walzer@jura.ch](mailto:didier.walzer@jura.ch) ou tél. 032 420 52 30.